

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 30/10/2024 Date d'affichage : 31/10/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

Absents excusés :

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBouc
Mr Boris BOYAVAl donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°122- 2024

Validation de la viabilisation de la parcelle de la Massonnais

Suite à la demande de viabilisation de la parcelle à la zone de la Massonnais, l'entreprise TECAM nous a envoyé une estimation.

L'estimation de la viabilisation s'élève à 16 200.00 € HT
Les honoraires du Maître d'œuvre à 3 800.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** l'estimation de l'entreprise TECAM pour la viabilisation de la parcelle à la zone de la Massonnais
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

